

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE *ALPS*

COMMUNE DE XONRUPT-LONGEMER



PROJET EDUCATIF & PEDAGOGIQUE



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SOMMAIRE

PREAMBULE

1 - LE PROJET EDUCATIF

LES ORIENTATIONS

1.1. - MOYENS DE FONCTIONNEMENT

1.1.1 - Les locaux et les espaces

1.1.2 - L'équipe éducative

1.1.3 - Les horaires d'ouverture

1.1.4 - La tarification

1.1.5 - Information et relation avec les familles

1.1.6 - L'inscription

2 - LE PROJET PEDAGOGIQUE

MISE EN ŒUVRE

2.1 - LES ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

2.1.1 - Les différents temps

2.1.2 - Déroulement

2.1.3 - Caractéristiques des locaux

2.1.4 - Fonctionnement de l'équipe

2.2 - L'EVALUATION

2.2.1 - Les critères

2.2.2 - Les outils

2.2.3 - Evolution du service

ANNEXES

1 - Bulletin d'inscription

2 - Règlement intérieur

PREAMBULE

L'accueil des enfants fait partie des préoccupations de la commune depuis 1986 date de création de la garderie communale. Soucieuse de transmettre des valeurs éducatives un Accueil de Loisir Sans Hébergement (ALSH) a été créé en 2010.

Lors de la réforme des rythmes scolaires l'organisation scolaire est passée de 4 journées à 4 journées 1/2, les activités périscolaires étaient donc régies par un PEDT. Suite au récent décret "Blanquer" l'organisation scolaire est revenue à 4 journées rendant caduc le PEDT. Ne proposant pas actuellement d'accueil le mercredi la collectivité a choisi de ne pas renouveler de PEDT au profit d'un nouveau projet éducatif et pédagogique pour son ALSH.

Ce projet est l'outil de conduite et de cohésion de l'équipe éducative qui s'en portera garante. Il est la référence commune et prend en compte la réalité des conditions humaines, matérielles et financières de la structure. C'est un contrat de confiance entre tous les acteurs que sont, les animateurs, les enseignants, les parents, les enfants, la collectivité et les instances institutionnelles.

Ce document sera transmis et accessible à l'ensemble des personnes concernées et celles désirant en prendre connaissance.

1 - LE PROJET EDUCATIF

LES ORIENTATIONS

Articulé autour de tous les temps périscolaires l'Accueil de Loisirs PériScolaire de Xonrupt (ALPS) est la composante essentielle de l'orientation éducative locale. C'est un lieu de détente où l'épanouissement des enfants est favorisé, ou l'aspect ludique est essentiel, tout en garantissant leur sécurité.

➤ FAVORISER L'APPRENTISSAGE

Par la diversification des activités :

- ✓ En axant les différents projets d'animation vers la création, l'imaginaire et la découverte.
- ✓ En privilégiant les activités concertées.

➤ FAVORISER LA SOCIALISATION

Par interaction et stimulation conjointe :

- ✓ En aidant l'enfant à trouver sa place dans le groupe.
- ✓ En développant le vivre ensemble ainsi que le cadre et les règles de vie.

➤ FAVORISER LA SANTE

Par l'éducation nutritionnelle et l'activité physique :

- ✓ En inscrivant le restaurant scolaire dans une démarche de qualité alimentaire avec l'application de loi EGALIM et l'apport de produits locaux.
- ✓ En favorisant le bien être par la pratique d'activités physiques de loisir ludiques.

A l'ensemble de ces objectifs deux dimensions transversales seront prises en compte.

L'accessibilité afin d'accueillir l'ensemble des enfants tout en permettant au mieux leurs intégration.

L'environnement en sensibilisant aux petits gestes quotidiens.

1.1 - MOYENS DE FONCTIONNEMENT

Ouvert aux enfants scolarisés à l'école primaire des 2 lacs l'ALPS dispose de son propre matériel et les différents locaux et espaces lui sont totalement dédiés. Etant un service municipal l'ALPS dispose à ce titre d'un budget de fonctionnement pour les achats nécessaires à son bon fonctionnement. Devant s'adapter aux évolutions de sa mission principale qu'est l'accueil des enfants, l'ALPS peut engager des moyens d'investissement plus conséquents pour mener à bien ses missions.

1.1 - Les locaux et les espaces

L'ALPS

Il est situé au rez-de-jardin de l'école maternelle au 121 allée des écoliers. Il est le lieu d'accueil des familles et le siège de la majeure partie des activités.

Le restaurant scolaire

Situé à proximité de l'ALPS au rez-de-jardin de la garderie "La maison des petits", 156, rue de l'hôtel de ville, il est utilisé pour la confection et le service des repas.

Les espaces

Cours d'école, grand préau, salle polyvalente, terrain multisports et de glisse, terrains de tennis, salle de tennis de table sont à disposition.

Deux autres locaux qui ne sont pas spécialement dédiés à l'ALPS peuvent être utilisés sur réservation.

1.1.2 - L'équipe éducative

Philippe BAROTTE : Directeur - Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportive (ETAPS)

Muriel DURAND - CAP petite enfance ; Agents Spécialisés des Ecoles Maternelle (ATSEM)

Sabrina FILLAUDEAU - sans qualification, professionnelle de la restauration.

Sandrine O'NEILL - brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (BAFA)

Martine PERRIN - brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (BAFA), CAP petite enfance, Agents Spécialisés des Ecoles Maternelle (ATSEM)

Evelyne PIERREL - sans qualification

Hortense VALLENCE, brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (BAFA), CAP petite enfance

Tous titulaires de la fonction publique territoriale et formés aux gestes de premier secours de niveau 1 (PSC1).

1.1.3 - Les horaires d'ouverture

Adaptés aux rythmes sociaux des familles l'amplitude horaire est importante ainsi que la souplesse d'accueil car la fréquentation est libre. Sauf pour le restaurant scolaire ou l'inscription anticipée est obligatoire mais avec la possibilité d'effectuer des modifications sous conditions. (Cf. Règlement intérieur)

	LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI
MATIN	7h30 à 8h30
PAUSE MERIDIENNE	11h45 à 13h45
SOIR	16h30 à 19h15

1.1.4 - La tarification

Votées chaque année par le conseil municipal la tarification est différenciée selon le quotient familial. La facture dématérialisée est éditée mensuellement.

ALPS : quotient familial < à 550	1.70 € / h
ALPS : quotient familial de 550 à 1200	2 € / h
ALPS : quotient familial > à 1200	2.20 € / h
Repas enfant Xonrupt	4.10 €
Repas exceptionnel	8.50 €
Repas enfant extérieur à Xonrupt	5.60 €

1.1.5 - Informations et relation avec les familles

Il est organisé en fin d'année scolaire une visite de l'école maternelle avec les parents des nouveaux élèves au cours de laquelle les services de l'ALPS sont présentés. Lors des premières réunions d'informations aux familles les enseignants de l'école élémentaires font de même. Un affichage est proposé sur les différents supports présents aux entrées de l'école primaire, de l'accueil de la mairie et de l'ALPS. Une information est aussi dispensée dans le bulletin d'information municipal, ainsi que sur le site internet de la ville.

Les familles sont régulièrement informées des activités et des projets de l'ALPS par les animateurs, par affichage et exposition dans le hall d'entrée. Un affichage permanent des différents documents réglementaires est aussi présent. Les différents spectacles sont aussi autant d'occasions d'échanges. Enfin un bilan annuel des activités est présenté dans le bulletin d'information municipal.

1.1.6 - L'inscription

Un bulletin d'inscription est remis aux nouveaux élèves de la maternelle lors de la rencontre avec les parents et en fin d'année scolaire le bulletin informatisé pour l'année scolaire suivante est envoyé par mail. Les parents disposent alors de toutes les informations nécessaires sur le fonctionnement de l'ALPS. Tous les enfants sont acceptés à la condition d'avoir dûment complété le bulletin d'inscription. (Cf. Bulletin d'inscription)

2 - LE PROJET PEDAGOGIQUE

MISE EN ŒUVRE

Disposant de sa propre entité communale l'ALPS agit malgré tout en interaction avec certaines parties du projet de d'école, notamment :

- avec l'EPS et les activités physiques,
- au travers du parcours citoyen et les règles de fonctionnement et de vie,
- dans le parcours éducatif de santé avec le restaurant scolaire, la prise en compte des troubles de la santé, l'hygiène corporelle
- le long du parcours d'éducation artistique et culturelle par les diverses activités de production, d'expression, de communication et de création.

2.1 - LES ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

Encourager sa participation aux activités et dans la vie de l'ALPS

C'est souvent inviter, encourager, reconnaître et stimuler...

- En impliquant dans le choix des activités
- En encourageant et accompagnant ses projets
- En débattant des règles de fonctionnement

Développer son sens des relations envers ses camarades et les adultes

C'est se positionner dans la vie avec soi et les autres...

- En l'aidant à trouver sa place dans le groupe
- En développant son estime de soi
- En l'apprenant à grandir et à se séparer

Conforter son bien-être

C'est comprendre les bienfaits de la satisfaction des besoins primordiaux du corps...

- En incitant à la pratique d'activités physiques
- En proposant des choix alimentaires équilibrés
- En offrant du repos, de l'oisiveté

Dans le respect de la diversité et des différences, l'intégration de tous sera dans la mesure du possible, favorisée. Les troubles de la santé importants seront clairement identifiés et les PAI instruits par l'école seront pris en compte afin d'organiser et d'adapter les conditions d'accueil en bonne connaissance avec les familles.

La notion environnementale sera quotidienne dans les petits gestes de la vie de tous les jours, notamment en économisant l'énergie, les ressources, en limitant le gâchis alimentaire...

2.1.1 - Les différents temps

Le contenu des ces différents temps et leurs répartition (Cf. 2.1.2) sont prévus au mieux du respect des rythmes de l'enfant et selon les constatations de l'équipe éducative.

Temps d'accueil

Moment de la prise en charge et du retour dans la famille, c'est souvent le moment choisi pour échanger avec les parents et mieux connaître la relation parent/enfant.

Temps d'activités

Dirigées ou en collaboration avec les enfants, ce sont des activités d'expressions écrites, verbales, artistiques et corporelles. Des activités physiques et sportives essentiellement collectives sans notion de compétition et hors système fédéral mais avec le respect des règles sont aussi proposées.

En plus de ces activités courantes des activités plus conséquentes dites à thèmes sont organisées avant les périodes de vacances avec parfois la production d'un spectacle devant ses camarades et les parents invités. Ces activités à thèmes sont en grande partie en autonomie, l'équipe impulse le thème en gérant l'organisation matérielle les enfants s'occupant du contenu.

Temps libre

Les enfants laissent libre cours à leur imagination. Le matériel est à leur disposition. C'est du temps pour jouer en sécurité et sans contrainte ni règles en étant libre et spontané. Pour l'équipe c'est un moment d'observation révélateur des diverses personnalités.

Temps de repas

C'est le moment éducatif de la journée mais aussi par corrélation un temps calme où l'on doit respecter les règles de vie. Inscrit dans une démarche qualitative depuis septembre 2007 la restauration scolaire va appliquer à partir du 1 janvier 2022 les obligations de la loi EGALIM en proposant quotidiennement des produits sous critères de qualités, locaux et biologiques. En plus de la démarche du manger bon et bien, c'est une éducation globale, où les enfants sont sensibilisés à l'environnement. Grâce aux circuits courts, au développement local. Au fait de savoir d'où vient ce que l'on mange, comment, avec quoi et par qui c'est fabriqué.

Temps de repos, temps calme

C'est la sieste pour les maternelles et un temps de relaxation et de détente pour les plus grands. Les temps calmes qui peuvent être inclus aux temps d'activités peuvent aussi servir de soupape ou de pause lors d'activités énergisantes. Ce peut être aussi faire "ne rien faire !"

Les enfants seront aussi les complices du fonctionnement de l'ALPS. L'équipe sollicite leur intérêt en les impliquant d'une manière effective. Avec par exemple : l'organisation simplifiée d'élections de représentants "d'élèves". Dans le choix d'activités sur la base d'un projet à long terme ou ponctuellement lors des temps libres. En donnant au + de 6 ans de l'autonomie dans l'utilisation de leur local respectif. Ou encore en les impliquant lors des achats de jeux, du matériel d'animation et sportif, à l'élaboration des menus...

2.1.2 - Déroulement

La fréquentation étant libre et les enfants arrivant et partant de manière échelonnés, il faut donc le prendre en compte lors de la programmation des activités et veiller à ce que chacun puisse terminer les divers projets commencés.

LE MATIN : 7h30 à 8h30, temps d'accueil, temps d'activités

Période peu fréquentée, c'est le premier échange de la journée avec les parents. L'enfant dispose de l'ensemble des moyens d'animation de l'ALPS en choisissant son occupation. Ce sont des activités calmes, comme les jeux de plateaux favorisant les regroupements d'âges hétérogènes. Ce peut-être pour certains l'occasion de poursuivre ou de finir l'activité commencée.

LE MIDI : 11h45 à 12h45, temps libre, temps de repas, temps de repos et calme

C'est le temps le plus fréquenté et le plus important de la journée. La pause méridienne est coupée en deux temps et selon l'horaire du service de restauration, le temps libre des enfants de l'école élémentaires est souvent occupé par des jeux de ballons, jeu de billes et sports collectifs (basket, football essentiellement). Quant au temps calme des maternelles il est occupé par des activités de lecture, dessins, coloriage, jeux calmes, repos.

11h45	Fin de la classe, appel des inscrits au restaurant scolaire	
PREMIER TEMPS		
11h50 à 12h40	Repas pour les enfants de l'école maternelle.	Temps libre pour les élémentaires.
SECOND TEMPS		
12h45 à 13h35	Temps de repos pour les petits. Temps calme pour les plus grands.	Repas des élémentaires.
13h45	Retour en classe	

Les enfants se place librement et les animateurs mangent avec les enfants en se plaçant indifféremment aux tables. Chaque table dispose d'un CM2 "chef de table" qui veille au bon déroulement du repas et participe au service. Ce dispositif s'applique aussi sur le même principe au premier service avec une attention bienveillante supplémentaire envers les petits.

LE SOIR : 16h30 à 19h15 temps d'activités

Période fréquentée, c'est le second échange de la journée et souvent le moment choisi par l'équipe pour échanger avec les parents qui ont plus de temps. Une fois l'effectif comptabilisé les - de 6 ans prennent un goûter. Les animateurs gèrent à tour de rôle l'activité selon une organisation qui leur est propre. En fonction du projet d'animation l'animateur prévu prend en charge les enfants, l'autre animateur gère les départs et prend en charge les enfants ne participant pas à l'activité en leur proposant diverses activités.

Selon l'évolution de la situation sanitaire l'organisation des temps d'accueils s'adapte aux différents protocoles mis en place au sein de l'école afin de conserver une logique entre la vie scolaire et le périscolaire.

2.1.3 - Caractéristiques des locaux

Situés au centre du village leur disposition les rend accessibles en moins de 10' à pied et sans dangers particuliers pour les rejoindre. Soumis à l'aval de la commission de sécurité les locaux sont aux normes concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) aux établissements recevant du public (ERP).

Le local

Scindé en deux parties juxtaposées avec hall d'entrée commun il offre un espace aménagé adapté pour les - et les + de 6 ans, avec un coin repos. Un local de rangement permet le stockage du petit matériel d'animation. La bureautique de fonctionnement de l'ALPS se situe dans le local des - de 6 ans.

Les cours d'école

C'est le lieu de rassemblement lors de la fin des classes. Une partie école maternelle avec bac à sable, jeux ludiques. Une partie école élémentaire avec un grand préau abritant un mur d'escalade. Un grand espace extérieur avec un sautoir en longueur, un grand bac à sable et un terrain multisports tracé.

Le restaurant scolaire

Ayant bénéficié d'une récente réhabilitation, notamment le respect de la marche en avant des produits alimentaires, son fonctionnement sert avant tout à la confection et au service des repas. Tout est livré, conservé, transformé, servi et consommé sur place. Il peut être utilisé pour certaines activités à thèmes culinaires.

Les équipements sportifs

Une salle polyvalente disposant d'une scène, un terrain multisports et de glisse, deux terrains de tennis et une salle de tennis de table sont à disposition.

En plus de ces espaces deux locaux partagés avec l'école l'un sous le préau l'autre à la salle polyvalente permettent le stockage du plus gros matériel.

2.1.4 - Fonctionnement de l'équipe

Associée au présent projet l'équipe à eu connaissance en amont du projet éducatif. Une ébauche du projet pédagogique a été transmise à tous et chacun a contribué à son élaboration.

La polyvalence des membres de l'équipe qui travaille ensemble depuis plusieurs années fait que le partage des tâches même s'il est clairement établi n'est pas figée. La répartition des tâches, les horaires de travail font que certains travaillent régulièrement ou ponctuellement ensemble tout ou en partie lors des trois temps d'accueil de la journée. Cependant tous se côtoient quotidiennement lors de la pause méridienne les échanges informels sont donc réguliers. En cas de demande ou de besoin une rencontre plus formelle est organisée.

L'information administrative (infos diverses, formation...) circule essentiellement par mail ou par affichage. La proximité et la disponibilité des élus donnent à chacun la possibilité de les interpeller.

2.2 - L'EVALUATION

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

Nos interrogations :

- Les actions prévues ont-elles été réalisées ?
- Etaient-elles adaptées aux objectifs ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ?

2.2.1 - Les critères

Quantitatifs

Fréquentation, régularité, participation aux activités proposées.

Qualitatifs

Evolution de l'enfant, relations au sein du groupe, avec l'équipe d'animation, intégration des règles de vie.

2.2.2 - Les outils

Afin de formaliser nos actions, un journal de bord sera mis en place. Cet outil visible de tous permettra d'y inscrire les actions menées de manière exhaustive mais aussi pour répondre aux interrogations de l'évaluation. Afin d'avoir un retour sur le bien fondé ou non des actions. L'analyse du journal et les débats lors des réunions de l'équipe permettra de vérifier les points de satisfaction et de prendre en compte les problématiques, pour adapter le programme ou élaborer un avenant au présent projet.

2.2.3 - Evolution du service

La demande peut créer le service, nous avons identifié de nouveaux services, comme l'administration des traitements médicamenteux, la dématérialisation de la facturation des prestations de l'ALPS. Et depuis deux ans l'informatisation du bulletin d'inscription.